

“Sur les chantiers,  
je ne porterais pas de masque  
contre l’amiante.”

## FORMATION AMIANTE SOUS SECTION 4

### Encadrant technique

**Durée de la formation : 5 jours**

#### PROGRAMME

- Opérations spécifiques de l’activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d’amiante et les niveaux d’exposition et d’empoussièrément induits,
- Définition des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l’amiante ,
- Principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source,
- Lien et cohérence entre les résultats de l’évaluation des risques et l’établissement du mode opératoire s’intégrant selon les cas dans un plan de prévention ou un PPSPS,
- Communication et application du mode opératoire.

#### OBJECTIFS

- ✓ Situer ses missions, ses actions et ses responsabilités dans le cadre d’une intervention amiante sous section 4,
- ✓ Evaluer d’un point de vue technique le risque amiante pour toute intervention sous-section 4,
- ✓ Développer ses compétences en prévention.

#### ○ Public concerné :

Personne en charge de l’élaboration des études, de documents techniques, de la définition, de l’organisation et de la mise en œuvre des spécifications et des moyens techniques.

#### ○ Pré-requis :

Certificat d’aptitude médical.

#### ○ Pédagogie et moyens :

Des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d’application et des mises en situation.

#### ○ Suivi et évaluation :

Attestation de compétence validant les acquis.

#### ○ Encadrement- Formateur :

Nos formateurs possèdent les titres, expériences et certification requises.

“Sur les chantiers,  
je ne portais pas de masque  
contre l’amiante.”

## FORMATION AMIANTE SOUS SECTION 4

### Encadrant de chantier

**Durée de la formation : 5 jours**

#### PROGRAMME

- Opérations spécifiques de l’activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d’amiante et les niveaux d’exposition et d’empoussièrément induits,
- Principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source,
- Application, transmission et contrôle de l’application des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l’amiante,
- Application, transmission et contrôle de l’application du mode opératoire.

#### OBJECTIFS

- ✓ Situer ses missions, ses actions et ses responsabilités dans le cadre d’une intervention amiante sous section 4,
- ✓ Encadrer la mise en œuvre pour toute intervention sous-section 4 des moyens de prévention définis par l’encadrement technique,
- ✓ Développer ses compétences en prévention.

#### ○ Public concerné :

Personne ayant la charge de diriger et coordonner l’exécution des travaux, mettre en œuvre le mode opératoire.

#### ○ Pré-requis :

Certificat d’aptitude médical.

#### ○ Pédagogie et moyens :

Des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d’application et des mises en situation.

#### ○ Suivi et évaluation :

Attestation de compétence validant les acquis.

#### ○ Encadrement– Formateur :

Nos formateurs possèdent les titres, expériences et certification requises.

“Sur les chantiers,  
je ne porte pas de masque  
contre l’amiante.”

## FORMATION AMIANTE SOUS SECTION 4

### Opérateur de chantier

**Durée de la formation : 2 jours**

#### PROGRAMME

- Opérations spécifiques de l’activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d’amiante,
- Les principes de ventilation et de captage des poussières à la source,
- Les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l’amiante,
- Application du mode opératoire.

#### OBJECTIFS

- ✓ Situer ses missions, ses actions et ses responsabilités dans le cadre d’une intervention amiante sous section 4,
- ✓ Mettre en œuvre pour toute intervention sous-section 4 des moyens de prévention définis par l’encadrement,
- ✓ Développer ses compétences en prévention.

#### ○ Public concerné :

Personne en charge d’exécuter des travaux et/ou d’installer, de faire fonctionner et d’entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect du mode opératoire.

#### Pré-requis :

Certificat d’aptitude médical.

#### ○ Pédagogie et moyens :

Des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d’application et des mises en situation.

#### ○ Suivi et évaluation :

Attestation de compétence validant les acquis.

#### ○ Encadrement- Formateur :

Nos formateurs possèdent les titres, expériences et certification requises.

“Sur les chantiers,  
je ne pourrais pas sans masque  
contre l’amiante.”

## FORMATION AMIANTE SOUS SECTION 4

### CUMUL DES FONCTIONS

**Durée de la formation : 5 jours**

#### PROGRAMME

- Les opérations spécifiques de l’activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d’amiante et les niveaux d’exposition et d’empoussièrement induits,
- Les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source (définition, application, transmission et contrôle de leurs applications),
- Les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l’amiante (définition, application, transmission et contrôle de leurs applications),
- Lien et cohérence entre les résultats de l’évaluation des risques, et l’établissement du mode opératoire, s’intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS (rédaction, application, transmission et contrôle de son application).

#### OBJECTIFS

- ✓ Situer ses missions, ses actions et ses responsabilités dans le cadre d’une intervention en amiante sous section 4
- ✓ Evaluer d’un point de vue technique le risque amiante pour toute intervention sous section 4,
- ✓ Encadrer, mettre en œuvre pour toute intervention sous-section 4 les moyens de prévention définis,
- ✓ Développer ses compétences en prévention.

○ **Public concerné :**  
Personne assurant, au sein de l’entreprise, les fonctions relevant des catégories d’encadrement technique et/ou d’encadrement de chantier et/ou d’opérateur.

○ **Pré-requis :**  
Certificat d’aptitude médical.

○ **Pédagogie et moyens :**

Des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d’application et des mises en situation.

○ **Suivi et évaluation :**

Attestation de compétence validant les acquis.

○ **Encadrement – Formateur :**

Nos formateurs possèdent les titres, expériences et certification requises.